

Proposition de mention à faire porter aux PV, si nécessaire :

*"La décision, imposée dans le cadre de la tenue ce jury, de substituer les notes de contrôle continu à celles possiblement obtenues aux épreuves terminales et dont nous n'avons pas connaissance pour certains candidats, semble illégale aux membres du jury, en ce qu'elle contrevient au principe de l'égalité de traitement entre candidats à un examen national comme le baccalauréat."*